



Exercice Budgétaire : 2017

Thème : Finances

Objet : Adoption du budget primitif annexe industrilab pour 2018

Le conseil régional, dûment convoqué par son Président le 28 novembre 2017, réuni les 14 et 15 décembre 2017, à 9 heures, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Monsieur Xavier BERTRAND, Président du conseil régional,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article 1612,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu la délibération n° 20160165 des 26 et 27 mai 2016 adoptant le règlement budgétaire et financier

Vu l'avis émis par la Commission Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques lors de sa réunion du 8 décembre 2017,

Vu le projet de Budget Primitif présenté par Monsieur Xavier BERTRAND, Président, sur rapport de Monsieur Jean-Pierre BATAILLE,

Vu l'avis émis par le Conseil économique, social et environnemental régional (CESER),

Après avoir délibéré

DECIDE

Par 165 voix « Pour », 0 voix « Contre », 0 voix « Abstention »

- D'adopter le budget primitif 2018 du budget annexe Industrilab, par chapitre, en section de fonctionnement et d'investissement, en recettes et en dépenses :

SECTION D'INVESTISSEMENT

Chapitre	Libellés	Dépenses	Recettes
Rubrique 90	"Opérations ventilées"		
900	Services généraux	170 000,00	0,00
901	Formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00
902	Enseignement	0,00	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00	0,00
904	Santé et action sociale	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00	0,00
907	Environnement	0,00	0,00
908	Transports	0,00	0,00
909	Action économique	1 542 000,00	0,00
Rubrique 92	"Opérations non ventilées"	0,00	0,00
921	Taxes non affectées	0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00	1 712 000,00
925	Opérations patrimoniales	120 000,00	120 000,00
926	Transferts entre les sections	2 200 000,00	630 000,00
Rubrique 95	"Chapitre de prévision sans réalisation"		
951	Virement de la section de fonctionnement (recettes)	0,00	1 570 000,00
Solde d'exécution reporté			
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00
TOTAL		4 032 000,00	4 032 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Chapitre	Libellés	Dépenses	Recettes
Rubrique 93	"Services ventilés"		
930	Services généraux	1 433 000,00	860 000,00
931	Formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00
932	Enseignement	0,00	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00	0,00
934	Santé et action sociale	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00	0,00
937	Environnement	0,00	0,00
938	Transports	0,00	0,00
939	Action économique	0,00	0,00
Rubrique 94	"Services communs non ventilés"		
940	Impositions directes	0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00
943	Opérations financières	0,00	573 000,00
944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	0,00	0,00
946	Transferts entre les sections	630 000,00	2 200 000,00
Rubrique 95	"Chapitre de prévision sans réalisation"		
953	Virement à la section d'investissement (dépenses)	1 570 000,00	0,00
Solde d'exécution reporté			
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
TOTAL		3 633 000,00	3 633 000,00

TOTAUX GENERAUX		7 665 000,00	7 665 000,00
------------------------	--	---------------------	---------------------

Etaient présents (117) : Madame Nathalie ACS, Madame Milouda ALA, Madame Sabine BANACH-FINEZ, Monsieur Charles BAREGE, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Xavier BERTRAND, Monsieur Vincent BIRMANN, Madame Marie-Chantal BLAIN, Madame Caroline BOISARD-VANNIER, Madame Chantal BOJANEK, Madame Elizabeth BOULET, Madame Marie-Christine BOURGEOIS, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Céline-Marie CANARD, Monsieur Salvatore CASTIGLIONE, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Patricia CHAGNON, Madame Karine CHARBONNIER, Madame Mireille CHEVET, Madame Julie CODRON-RIQUIER, Madame Aurore COLSON, Monsieur Christophe COULON, Madame Bénédicte CREPEL-TRAISNEL, Monsieur François DECOSTER, Madame Annie DÉFOSSÉ,

Monsieur Guillaume DELBAR, Madame Hortense DE MEREUIL, Monsieur Pierre DENIAU, Madame Corinne DEROO, Madame Marie DESMAZIERES, Monsieur Franck DHERSIN, Monsieur Adrien DI PARDO, Madame Mélanie DISDIER, Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Stéphanie DUCRET, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE, Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monsieur Éric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur André FIGOUREUX, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Madame Catherine FOURNIER, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Audrey HAVEZ, Madame Françoise HENNERON, Madame Chanez HERBANNE, Madame Samira HERIZI, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Florence ITALIANI, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Mathilde JOUVENET, Monsieur Guillaume KAZNOWSKI, Madame Béatrice LACROIX-DESESSART, Monsieur Philippe LAMBILLIOTTE, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Frédérique LEBLANC, Monsieur Daniel LECA, Monsieur André-Paul LECLERCQ, Madame Chantal LEMAIRE, Madame Astrid LEPLAT, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Madame Faustine MALIAR, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Christophe MARECAUX, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Sophie MERLIER LEQUETTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur André MURAWSKI, Monsieur Frédéric NIHOUS, Monsieur Ludovic PAJOT, Madame Irène PEUCELLE, Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Daniel PHILIPPOT, Madame Isabelle PIÉRARD, Madame Anne PINON, Madame Patricia POUPART, Monsieur Benjamin PRINCE, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Nesrédine RAMDANI, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Éric RICHERMOZ, Madame Virginie ROSEZ, Monsieur Jean-Louis ROUX, Madame Rachida SAHRAOUI, Madame Sylvie SAILLARD, Monsieur Jean-Michel SERRES, Monsieur José SUEUR, Monsieur Jean-Richard SULZER, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Jean-François THERET, Madame Valérie VANHERSEL LAPORTE, Monsieur Christian VANNOBEL, Madame Édith VARET, Monsieur Denis VINCKIER, Monsieur Benoit WASCAT, Madame Marie-Claude ZIEGLER.

Pouvoirs donnés (53) :

Groupe Les Républicains et apparentés (21) :

Monsieur Emmanuel AGIUS donne pouvoir à Madame Milouda ALA, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE donne pouvoir à Madame Bénédicte CREPEL-TRAINEL, Madame Anne-Sophie BOISSEAUX donne pouvoir à Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Natacha BOUCHART donne pouvoir à Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Gérald DARMANIN donne pouvoir à Monsieur Christophe COULON, Madame Carole DEVILLE-CRISTANTE donne pouvoir à Monsieur Adrien DI PARDO, Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Monsieur Jean-Marc DUJARDIN donne pouvoir à Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Michel FOUBERT donne pouvoir à Anne-Sophie FONTAINE, Madame Nathalie GHEERBRANT donne pouvoir à Monsieur Luc FOUTRY, Monsieur Guy HARLE D'OPHOVE donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Monique HUON donne pouvoir à Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Simon JOMBART donne pouvoir à Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Monsieur Ghislain TETARD, Madame Brigitte LHERBIER donne pouvoir à Madame Brigitte LHOMME, Monsieur Alexis MANCEL donne pouvoir à Madame Faustine MALIAR, Monsieur Jacques PETIT donne pouvoir à Madame Irène PEUCELLE, Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD donne pouvoir à Madame Isabelle PIÉRARD, Monsieur Philippe RAPENEAU donne pouvoir à Monsieur Franck DHERSIN, Madame Sophie ROCHER donne pouvoir à Monsieur Nesrédine RAMDANI, Monsieur Didier RUMEAU donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel SERRES.

Groupe UDI – Union Centriste (12) :

Madame Christelle DELEBARRE donne pouvoir à Madame Edith VARET, Madame Marguerite DEPRez-AUDEBERT donne pouvoir à Madame Elizabeth BOULET, Monsieur Jean-Paul FONTAINE donne pouvoir à Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Brigitte FOURE donne pouvoir à Monsieur Benjamin PRINCE, Madame Sophie GRANATO-BRICOUT donne pouvoir à Madame Corinne DEROO, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION donne pouvoir à Madame Mathilde JOUVENET, Madame Nathalie LEBAS donne pouvoir à Madame Samira HERIZI, Monsieur Grégory LELONG donne pouvoir à Monsieur Dominique MOYSE, Madame Valérie LETARD donne pouvoir à Monsieur Daniel LECA, Madame Monique RYO donne pouvoir à Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Monsieur Serge SIMEON donne pouvoir à Madame Catherine FOURNIER, Madame Valérie SIX donne pouvoir à Monsieur José SUEUR.

Groupe Front National – Rassemblement Bleu Marine (17) :

Monsieur Laurent BRICE donne pouvoir à Madame Patricia CHAGNON, Madame Odile CASIER donne pouvoir à Madame Claire MARAIS-BEUIL, Madame Agnès CAUDRON donne pouvoir à Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monsieur Sébastien CHENU donne pouvoir à Madame Marie-Christine DURIEZ, Madame Françoise COOLZAET donne pouvoir à Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Jacques DANZIN donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis ROUX, Monsieur Eric DILLIES donne pouvoir à Madame Audrey HAVEZ, Monsieur Yves DUPILLE donne pouvoir à Monsieur Nicolas BERTIN, Madame Christine ENGRAND donne pouvoir à Madame Nathalie ACS, Monsieur Antoine GOLLINOT donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA donne pouvoir à Monsieur Jean-Richard SULZER, Madame Marine LE PEN donne pouvoir à Monsieur Michel GUINIOT, Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Madame Hortense DE MEREUIL, Monsieur Olivier NORMAND donne pouvoir à Monsieur Christophe MARECAUX, Monsieur Alexis SALMON donne pouvoir à

Monsieur André MURAWSKI, Madame Mylène TROSZCZYNSKI donne pouvoir à Madame Marie DESMAZIERES, Monsieur Rudy VERCUCQUE donne pouvoir à Madame Chantal BOJANEK.

Non inscrit(s) (3) :

Monsieur Olivier DELBE donne pouvoir à Madame Chantal LEMAIRE, Madame Véronique DESCAMPS donne pouvoir à Monsieur Guillaume KAZNOWSKI, Madame Brigitte MAUROY donne pouvoir à Monsieur Jean-François RAPIN.

N'ont pas participé au vote (5) :

Monsieur François DECOSTER, Madame Stéphanie DUCRET, Madame Marie-Sophie LESNE, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Rachida SAHRAOUI.

DECISION DE LA SEANCE PLENIERE:

ADOpte DANS SON INTEGRALITE

Xavier BERTRAND

Président du Conseil régional

BUDGET PRIMITIF 2018 DU BUDGET ANNEXE « INDUSTRILAB »*(en millions d'euros)*

INVESTISSEMENT			
AP 2018	PHASAGE 2018 SUR AP HISTORIQUES	PHASAGE 2018 SUR AP 2018 ou Hors AP	TOTAL PHASAGE 2018
2.9	0.04	1.67	1.71

(en millions d'euros)

FONCTIONNEMENT			
AE 2018	PHASAGE 2018 SUR AE HISTORIQUES	PHASAGE 2018 SUR AE 2018 ou Hors AE	TOTAL PHASAGE 2018
0.0	0.0	1.43	1.43

IndustriLAB est une plateforme dédiée à l'innovation, la recherche, la formation et le transfert de technologie située à Méaulne (80), gérée en régie directe, sous format de budget annexe.

Cette plateforme rassemble en un même lieu des moyens techniques de pointe, mutualisés à destination des académiques et des industriels. Ces moyens techniques comptent une partie d'équipement propre à la région (tels que les équipements de réalité virtuelle : CAVE et un CADWALL), et une seconde partie propriété des locataires industriels, dédiée à la recherche et au développement de la robotique et des composites.

Le budget annexe 2018, comporte :

1. La part investissement à hauteur de 1,71 M €, permettant de financer :

- La mise à jour des logiciels de réalité virtuelle (42 k€) ;

- La finalisation du projet de mise en place de bancs d'essais ferroviaires, et des équipements périphériques aux bancs (systèmes de climatisations et de simulation de différentes conditions atmosphériques) dans le but de travaux de caractérisation dynamique et environnementale de moyen de captage électrique dans le domaine ferroviaire (CADEMCE).

2. La part de fonctionnement à hauteur de 1,43 M€ pour assurer le fonctionnement du site. Le budget de fonctionnement est équilibré pour plus de moitié par des recettes de locations (toutes locations confondues) à hauteur de 860 000€ par an.